Commission de Gestion des Compétitions

Accessions et Descentes FUTSAL

DESCENTES

De R2 Ligue en D1 District

LILLE FUTSAL – LILLE PETIT TERRAIN

De D1 District en D2 District

LILLE FUTSAL (B) – LOMME FUTSAL – DEULEMONT FUTSAL

ACCESSIONS

De D1 District en R2 Ligue

VILLENEUVE D'ASCQ FUTSAL (B) – GONDECOURT FUTSAL

De D2 en D1

D2A : HAZEBROUCK CHEMINOTS
D2B : MONS FC (C) qui devient (B) 2ème car HEM OLYMPIC (C) ne peut pas monter (équipe B en D1)
D2C : ROUBAIX ASC (B) qui devient (A)

Nouvelles équipes

COMINES GLAMMS (B)
GONDECOURT FUTSAL (B)
ROUBAIX WOLF
TOURCOING BENFICA (B)

Arrêt d'équipes

GRAND FORT FUTSAL en inactivité cette saison
HOYMILLE FUTSAL
LA MADELEINE ASEC (B)
LAMBERSART FC
LYS LEZ LANNOY ADJ

COMPOSITION DES DIVISIONS 2019-2020

D1 (10 équipes) – 1 poule

HAZEBROUCK CHEMINOTS AS – HEM OLYMPIC FC (B) – LILLE FUTSAL – LILLE PETIT TERRAIN – LILLE WAZEMMES AJS – LINSELLES AF – LOOS OLIVEAUX AS – MONS FC (B) – ROUBAIX ASC - SAINT POL FUTSAL.

D2 (25 équipes) – 3 poules

ANNOEULLLIN FUTSAL – BERGUES FUTSAL CLUB – COMINES GLAMMS (B) – DEULEMONT FUTSAL – GONDECOURT FUTSAL (B) – GRANDE SYNTHE FUTSAL (B) – HAZEBROUCK CHEMINOTS AS (B) – HEM OLYMPIC FC (C) – LA MADELEINE ASEC – LILLE FACHES FOOTBALL (D) – LILLE FUTSAL (B) – LILLE PETIT TERRAIN (B) – LILLE VAUBAN AS – LOMME FUTSAL (A) – LOMME FUTSAL (B) – LOOS OLIVEAUX AS (B) – MONS FC (B) qui devient (C) – MOUVAUX FUTSAL (B) – ROUBAIX ASC (A) qui devient (B) – ROUBAIX A FOOTBALL EN SALLE (C) – ROUBAIX WOLF – TETEGHEM AF (B) – TOURCOING RENOUVEAU ASC – TOURCOING BENFICA (B) – WASQUEHAL FOOT – WAVRIN DON JS (B).

Commission de Gestion des Compétitions

Accessions et Descentes FUTSAL

D2 Poule A

1. BERGUES FUTSAL CLUB
2. DUNKERQUE LITTORAL FUTSAL (TETEGHEM AF) (B)
3. GRANDE SYNTHE FUTSAL (B)
4. HAZEBROUCK CHEMINOTS AS (B)
5. LILLE FACHES FOOTBALL (C)
6. LILLE FUTSAL (B)
7. LOOS OLIVEAUX AS (B)
8. MONS FC (C)
9. ROUBAIX A FOOTBALL EN SALLE (C)

D2 Poule B

1. GONDECOURT FUTSAL (B)
2. LA MADELEINE ASEC
3. HEM OLYMPIC FC (C)
4. LOMME FUTSAL (A)
5. MOUVAUX FUTSAL (B)
6. ROUBAIX ASC (B)
7. TOURCOING BENFICA (B)
8. WAVRIN DON JS (B)

D2 Poule C

1. ANNOEULLLIN FUTSAL
2. COMINES GLAMMS (B)
3. DEULEMONT FUTSAL
4. LILLE PETIT TERRAIN (B)
5. LILLE VAUBAN AS
6. LOMME FUTSAL (B)
7. ROUBAIX WOLF
8. TOURCOING RENOUVEAU ASC
9. WASQUEHAL FOOT

RECOURS: *Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District des Flandres de Football par lettre recommandée, télécopie, par Admifoot ou courrier électronique à contentieux@flandres.fff.fr envoyé par l'ADRESSE MAIL OFFICIELLE fournies au club par la Ligue dans un délai de SEPT jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. (Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée: soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ; soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ; soit le jour de la publication de la décision sur le site internet. Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte) formalités définies par l'article 10 (annexe 4) des Règlements Généraux du District des Flandres de Football.*

CONSTITUTION DES GROUPES : La validation du Comité Directeur en son PV de Juillet a donné à ces compositions son caractère définitif. Par la suite, seule une décision de justice s'imposant à la FFF et ses organes déconcentrés ou l'acceptation d'une proposition de conciliation peut conduire à diminuer ou augmenter le nombre de clubs participants. Le ou les clubs supplémentaires concernés seront intégrés aux groupes de notre District.

La Secrétaire Générale
Pauline BLONDEAU